



## SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ENDOSCOPIE DIGESTIVE

**Président : Pr. Stanislas CHAUSSADE**  
Hôpital Cochin  
Pavillon Achard - 27, rue du Faubourg Saint-Jacques -  
75679 Paris Cedex 14  
Tél. : 01 58 41 19 21  
e-mail : [stanislas.chaussade@aphp.fr](mailto:stanislas.chaussade@aphp.fr)

**Vice-Président : Dr. Stéphane KOCH**  
CHRU Jean Minjot  
3, boulevard Alexandre Fleming - 25030 Besançon Cedex  
Tél. : 03 81 66 82 54  
e-mail : [skoch@chu-besancon.fr](mailto:skoch@chu-besancon.fr)

**Secrétaire Général : Dr. Olivier GRONIER**  
6, rue des Cigognes - 67000 Strasbourg  
Tél. : 04 42 03 43 55  
e-mail : [ogronier@gmail.com](mailto:ogronier@gmail.com)

**Secrétaire-Adjoint : Dr. Ariane VIENNE**  
Hôpital Privé d'Antony  
Bâtiment Condorcet - 41, avenue Aristide Briand -  
92160 Antony  
Tél. : 01 46 74 37 10  
e-mail : [ariane.vienne@gmail.com](mailto:ariane.vienne@gmail.com)

**Secrétaire International : Dr. David KARSENTI**  
50, rue de Rennes, 75006 Paris  
Tél. : 01 45 48 65 65  
e-mail : [karsenti@club-internet.fr](mailto:karsenti@club-internet.fr)

**Trésorier : Dr. David BERNARDINI**  
45, allée Robert Govi - Résidence Santonniers 2 -  
Bâtiment 6 - 13400 Aubagne  
Tél. : 04 42 03 43 55  
e-mail : [david.bernardini@sfr.fr](mailto:david.bernardini@sfr.fr)

**Membres du Conseil d'Administration :**  
Dr. Erwan BORIES, Marseille  
Dr. Vianna COSTIL, Paris  
Dr. Bernard DENIS, Colmar  
Dr. Rodica GINCUL, Lyon  
Dr. Arthur LAQUIERE, Marseille  
Pr. Thierry LÉCOMTE, Tours  
Dr. Vincent QUENTIN, Saint-Brieuc  
Pr. Gabriel RAHMI, Paris  
Pr. Michel ROBASZKIEWICZ, Brest  
Dr. Anne-Laure TARRERIAS, Paris  
Dr. Eric VAILLANT, Lille  
Pr. Geoffroy VANBIERVIET, Nice

### Commissions et Responsables

> **Endoscopie et Cancer :**  
Pr. Michel ROBASZKIEWICZ  
e-mail : [michel.robaszkiwicz@chu-brest.fr](mailto:michel.robaszkiwicz@chu-brest.fr)

> **Formation :** Pr. Gabriel RAHMI  
e-mail : [gabriel.rahmi@aphp.fr](mailto:gabriel.rahmi@aphp.fr)

> **Juridique et Communication Grand Public :**  
Dr. Anne-Laure TARRERIAS  
e-mail : [anne-laure@tarrerias.fr](mailto:anne-laure@tarrerias.fr)

> **Plateaux techniques, Hygiène et Sécurité, Radioprotection :** Dr. Stéphane KOCH  
e-mail : [skoch@chu-besancon.fr](mailto:skoch@chu-besancon.fr)

> **Qualité et technologies numériques :**  
Dr. Olivier GRONIER, Strasbourg  
e-mail : [ogronier@gmail.com](mailto:ogronier@gmail.com)

> **Recherche, Innovation et Intelligence Artificielle :**  
Pr. Geoffroy VANBIERVIET  
e-mail : [vanbierviet.g@chu-nice.fr](mailto:vanbierviet.g@chu-nice.fr)

> **Site Internet, Publication et Médiathèque :**  
Dr. David BERNARDINI  
e-mail : [david.bernardini@sfr.fr](mailto:david.bernardini@sfr.fr)

**Club Francophone d'Echoendoscopie :**  
Pr. Philippe GRANDVAL, Marseille  
e-mail : [philippe.grandval@ap-hm.fr](mailto:philippe.grandval@ap-hm.fr)

Paris, le 20 avril 2021.

Conseil National de l'Ordre des Médecins  
Professeur Robert NICODEME  
Président de la Section Formation et Compétences Médicales  
4, rue Léon Jost  
75855 Paris Cedex 17

Monsieur le Président,

Nous avons enfin reçu, après 1 an d'attente, la position du Conseil National de l'Ordre des Médecins concernant la pratique de l'endoscopie digestive en France.

Cette position ne peut pas nous satisfaire car elle est contraire aux efforts constants de la SFED et, en règle générale, de toute l'Hépatogastroentérologie (HGE) (réunie au sein du CNP), qui considère que la qualité et la sécurité des soins en endoscopie digestive sont des éléments majeurs de notre profession et de notre société savante. Ce souci de qualité et de sécurité des soins est au cœur même de la formation universitaire en endoscopie (d'où le passage de la formation du DES à 5 ans) et de la formation post-universitaire obligatoire. Ce gage de qualité et de vérification des compétences des médecins s'inscrit parfaitement dans les missions du CNOM, comme cela vient d'être rappelé dans le récent rapport de la Cour des Comptes publié en 2020. Nous sommes donc surpris de l'absence de positionnement du CNOM pour une formation exigeante, gage de sécurité des soins et de qualité des examens endoscopiques effectués chez nos patients.

Nous ne comprenons pas la position du CNOM, qui sépare artificiellement « l'endoscopie chirurgicale » et « l'endoscopie digestive thérapeutique ». Ceci traduit une méconnaissance complète du travail des HGE en France et de l'endoscopie en général. L'endoscopie digestive, qu'elle soit diagnostique ou thérapeutique, est assurée à plus de 99 % par les HGE (cf Livre Blanc de l'HGE 2020 publié sur le site du CNP-HGE : <https://www.livre-blanc-cnp-hge.fr/>). Il suffit de regarder « l'option d'endoscopie chirurgicale prévue dans le DES de chirurgie viscérale et digestive » ou le DU d'endoscopie chirurgicale (réservé aux chirurgiens ?) sur le site de l'IRCAD à Strasbourg pour voir qu'il n'existe aucune différence entre l'endoscopie digestive dite « chirurgicale » et l'endoscopie digestive « thérapeutique » pratiquée par les HGE depuis de nombreuses années.

## SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ENDOSCOPIE DIGESTIVE

Cette manœuvre, assez grossière, vise à donner aux chirurgiens digestifs la possibilité de faire des actes remboursés par l'Assurance Maladie avec la bénédiction de l'Ordre des Médecins alors qu'ils n'ont reçu qu'une formation au rabais en endoscopie digestive souple, au mieux de 6 mois, sans avoir la formation initiale en endoscopie digestive, sans avoir acquis les compétences théoriques et sans un niveau de pratique suffisant. Cette « sur-spécialisation en endoscopie digestive souple » a été proposée par le DES de chirurgie digestive sans aucune discussion et aucune concertation avec le CNU d'HGE, qui pourtant organise la formation en endoscopie des DES d'HGE. Notre propos n'est pas de créer des cloisons inutiles entre nos deux spécialités (l'HGE et la chirurgie digestive) mais de faire reconnaître auprès de nos malades et de nos tutelles que les praticiens qui vont faire des gestes techniques d'endoscopie digestive (HGE ou chirurgiens) ont une formation universitaire puis post-universitaire sous l'égide de la SFED au sein du CNP d'HGE, de qualité et la moins dangereuse possible.

Nous imaginons quelle aurait été la position du CNOM, du CNP de chirurgie et du CNU de chirurgie digestive si nous avons décidé de façon unilatérale de pratiquer des coélioscopies diagnostiques ou thérapeutiques (la laparoscopie était effectuée il y a 30 ans de cela par nos maîtres gastroentérologues dans le bilan des maladies digestives !!!).

Nous nous permettons de vous signaler qu'aucun des membres du CNP de chirurgie digestive, dont sa présidente, ne pratique l'endoscopie digestive telle qu'elle est indiquée dans la maquette du DES de chirurgie digestive. Il est inexact de dire que les techniques enseignées ne sont pas les mêmes et que l'endoscopie digestive et « chirurgicale » ne sont pas les mêmes et sont complémentaires. Cette décision va instaurer une concurrence malsaine et inutile entre les HGE et les chirurgiens digestifs, qui travaillent au quotidien ensemble au service des patients. Il est très probable que cette concurrence va aboutir à une fracture profonde entre ces deux spécialités qui ne servira pas la prise en charge des patients.

Il apparaît donc surprenant que le CNOM ne s'adresse pas, comme nous vous l'avons demandé, au CNP d'HGE (au moins pour avis), qui représente les praticiens qui effectuent en France la quasi-totalité de l'endoscopie digestive... A titre d'exemple, lors de hiérarchisation récente d'un acte d'endoscopie digestive « thérapeutique » par la CNAM (la dissection endoscopique des tumeurs du rectum, revendiquée aussi par les chirurgiens), les trois représentants de la chirurgie digestive ont dû quitter la réunion car ils n'avaient aucune expérience de ce geste !!!

Le contrôle de l'actualisation des compétences des médecins est une des principales missions administratives de l'Ordre des Médecins (cf. rapport de la Cour des Comptes 2020). La SFED s'est toujours investie dans la formation



## SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ENDOSCOPIE DIGESTIVE

post-universitaire en endoscopie digestive à travers les congrès de la spécialité (Vidéo-Digest, le Cours intensif, les JFHOD...) mais aussi par la création de formations spécialisées comme nous l'a demandé l'HAS (cf. curriculum de formation à la dissection sous-muqueuse publié sur le site de la SFED : [https://www.sfed.org/files/files/dissecssmuq\\_curriculeuro.pdf](https://www.sfed.org/files/files/dissecssmuq_curriculeuro.pdf)). Là aussi, y aura-t-il une actualisation des compétences à deux vitesses, l'une de qualité effectuée par les HGE, l'autre effectuée par des chirurgiens ne faisant pas ou peu d'endoscopie ?

Encore une fois, nous ne voulons pas empêcher des chirurgiens digestifs de pratiquer l'endoscopie digestive en France. Nous voulons que le niveau de compétence des HGE ou des chirurgiens qui effectuent des gestes auprès de nos patients soit le même, et nous croyons que ce message de la « compétence professionnelle » défendue par les HGE est entendable par nos patients, les fédérations hospitalières privées et publiques, les assurances professionnelles, l'Assurance Maladie et le Ministère de la Santé, que nous ne manquerons pas de mobiliser.

Enfin, nous constatons que vous n'avez pas répondu à nos interrogations concernant les équivalences pour les médecins exerçant l'endoscopie digestive et issus de l'Union Européenne ou hors de l'Union Européenne. Le CNOM va t'il prendre les prérequis des HGE qui forment les endoscopistes au cours d'un DES de 5 ans ou celui des chirurgiens qui forment leurs étudiants en 6 mois ? C'est pour ces raisons que nous vous demandons que le CNP d'HGE soit saisi de cet avis.

Veuillez agréer, Cher Confrère, l'assurance de notre considération distinguée.

Professeur Stanislas CHAUSSADE,  
*Président de la SFED.*

Docteur Olivier GRONIER,  
*Secrétaire Général de la SFED.*

*Double au :*

- *Président du CNU d'HGE : Pr Georges-Philippe PAGEAUX*
- *Président de la SNFGE : Pr Vinciane REBOURS*
- *Secrétaire Général de la SNFGE : Pr David LAHARIE*
- *Président du CNP d'HGE : Dr Patrick DELASALLE*
- *Président du CNU de chirurgie digestive : Pr Olivier SOUBRANE*
- *Président du CNP de chirurgie digestive : Pr Muriel MATHONNET*